



CONTRAT D'AUTORISATION DE DÉCOUVERT NÉGOCIÉ

TITULAIRE

Nom de famille : **M. JOUFFREY BERNARD** né le 16-11-1950 à PARIS 16E ARRONDISSEMENT ■ Adresse : 3T RUE DES LILAS 92160 ANTONY
■ Nationalité : FRANÇAISE ■ Identifiant client : 158531625 ☎ (personnel) : 0146892374 (mobile) : 0645349236 ■ Situation de famille : Marié ■ Régime matrimonial : Communauté réduite aux acquets ■ Capacité juridique : Majeur capable

Contrat entre CAISSE EPARGNE PREVOYANCE D ILE-DE-FRANCE et le(s) titulaire(s) désigné(s) aux présentes.

CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

L'autorisation de découvert est accordée sur le compte 17515 00600 04376204207

- Montant Maximum de l'autorisation de découvert : 100000,00 EUR
- Durée de l'autorisation : 12 jours à compter du jour suivant l'acceptation du client
- Coût du crédit
 - Taux débiteur révisable : 18,00 %, minoré de 12,0 %, soit au 25/09/2025, 6,0 % l'an.

Le taux indiqué est constitué d'un taux de référence majoré d'un certain nombre de points. Ce taux de référence est sujet à variation. La caisse d'Epargne informera le titulaire de chaque variation du taux de référence par une mention portée sur son relevé de compte. En cas de perturbations affectant les marchés, entraînant la disparition du taux de référence, la caisse d'Epargne procédera immédiatement au remplacement de ce taux par un taux de marché équivalent qui sera porté à la connaissance du Titulaire par tout moyen et notamment par une mention portée sur le relevé de compte. Le nouveau taux sera appliquée de façon rétroactive au jour de la modification, disparition ou cessation de publication du taux de référence d'origine.

Les intérêts sont automatiquement prélevés.

- Frais : 0,00 EUR
- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) : 6,12 %*
- Coût total du crédit : 197,26 EUR**
- Montant total dû par le titulaire : 100197,26 EUR***

*TAEG indicatif calculé conformément à l'Annexe à l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert accordé à durée déterminée. Le TAEG n'est jamais supérieur au seuil de l'usure applicable et consultable, en agence et sur internet.

**Le coût total du crédit est la traduction en euros du TAEG.

*** Montant total dû par le titulaire calculé sur la base d'une utilisation constante et intégrale du découvert accordé à durée déterminée.

DECLARATION DES SIGNATAIRES

Le(s) soussigné(s) reconnaît (reconnaissent) avoir pris connaissance et reçu un exemplaire des conditions particulières, des Conditions Générales, des conditions tarifaires, et déclare(nt) en accepter les clauses et y adhérer sans réserve.

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) l'exactitude des renseignements ci-dessus et s'engage(nt) à informer immédiatement la Caisse d'Epargne de toute modification de ces renseignements, en particulier celles relatives à l'état civil et, le cas échéant, à la condition de domicile fiscal ou de résidence en France à titre habituel

Cachet et signature de la CAISSE D'ÉPARGNE	Paraphes en bas des pages et signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite 'lu et approuvé'
Votre correspondant	
Gilles CLAUDE	Pièce(s) d'identité :

Les données à caractère personnel concernant le titulaire ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour finalités la conclusion et l'exécution du présent contrat, l'ouverture, la tenue et la gestion du compte, la prospection et l'animation commerciale, les études statistiques, l'évaluation, la gestion et la consolidation du risque au sein du réseau des Caisses d'Epargne, afin de remplir les obligations légales ou réglementaires, la sécurité, la prévention de la fraude et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Ces données, et celles recueillies ultérieurement, sont destinées à la Caisse d'Epargne responsable du traitement. Le refus par le titulaire de communiquer tout ou partie de ces données peut entraîner le rejet de la demande d'ouverture de compte.

La Caisse d'Epargne, tenue au secret professionnel à l'égard de ces données personnelles, est toutefois autorisée par le titulaire à les communiquer à des sous-traitants et/ou des prestataires pour des besoins de gestion et aux entreprises du réseau des Caisses d'Epargne à des fins de gestion du risque. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Le titulaire a la possibilité de s'opposer, sans frais, à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale par la Caisse d'Epargne et par BPCE, ses filiales directes et indirectes ou par ses partenaires commerciaux. Pour exercer son droit d'opposition, le titulaire peut cocher la case ci-contre ou adresser un courrier au Service Relations Clientèle de sa Caisse d'Epargne. Les frais d'envoi de ce courrier lui seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande.

Le titulaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement pour motifs légitimes auprès du Service Relations Clientèle de la Caisse d'Epargne qui gère son compte.